

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 25 septembre 2025
DELIBERATION 2025_22

Nombre de membres 10
En exercice : 10
Présents : 6

Excusé : 1
Absents : 0
Pouvoir : 3

Date de la convocation : 18/09/2025
Date d'affichage : 19/06/2025

ACQUISITION DE LA BANDES RESERVEE MAU 10 IMPASSE AL COQ

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi vingt-cinq septembre à vingt et une heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Maryse TEQUI, M. Sébastien LANGE,

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. REILHES Claude
M. Stéphane ROUX donne procuration à Mme GRENARD Stéphanie
M. Damien WEISSE donne procuration à Mme TEQUI Maryse

Absents : M. Christophe BOYER

Secrétaire de séance : Sandrine NARDI

o O o

À la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 03 au 31 juillet 2025, aux conclusions du commissaire-enquêteur qui donne un avis favorable à l'acquisition de la bande réservée MAU 10 figurant au PLUi, pour plantation et cheminement doux, d'une surface estimée par le géomètre à 1 806 m² à prendre sur la parcelle ZD30.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- DONNER tout pouvoir au Maire d'engager les démarches nécessaires à l'acquisition de 1 806 m² sur la parcelle ZD30
Plan de division annexé à ladite délibération

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Maire
Claude REILHES

